LE SITE ISALOGE-INVESTISSEMENT.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Il est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 12/06/2026. Il est proposé la vente de diamants avec une plus value de 5 % !!! Nous avons le retour de cette arnaque qui a fait tant de dégâts **ENTRE 2016 ET 2017**. FUYEZ !!! Avis aux escrocs. **Nous participons à de nombreux procès de vos copains dont certains ont pris 8 ans et 6 ans de prison ferme !** A qui le tour ??? Vous voulez les rejoindre ???

Le site internet

Il a été créé le 25/11/2024. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/isaloge-investissement.com

Nos recherches

Le site n'a l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 87 68 40 24
Le numéro 01 87 68 83 77
Le numéro 07 43 13 32 95

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bgl-groupe.com	07 43 13 32 79
clientprivate.com	07 43 13 32 79
isaloge-investissement.com	07 43 13 32 95
privateclient.com	07 43 13 32 96

Le numéro 07 43 13 40 83
Le numéro 07 43 13 47 01
Le numéro 07 56 97 41 68
Le numéro 07 56 85 48 58
Le numéro 07 56 85 74 60

Les faux noms

Il est utilisé :

- M. David DUVAL
- M. Olivier MORIN
- Mme Julie COSTE
- Mme Nathalie BRILLANT

Les produits

Il est proposé d'investir dans les diamants. Pauvres hères ! Vous aurez plus de mal qu'en 2016/2017 au vu du nombre de victimes arnaqués avec ce produit.

Il a été publié une alerte :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/916168

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte allemand ayant l'IBAN DE60 7215 0000 0054 8090 09 ouvert au nom de la société allemande RH HAUSVERWALTUNG GMBH RIESA

Elle aussi utilisée par le site frauduleux

privatedeuscth.com

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES37 2100 7663 8602 0048 3835 ouvert au nom de la société espagnole AEF DESIGN SL

Elle est aussi utilisée par deux autres sites frauduleux

privatedeuscth.com
financiere-branget.com

- Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0177 1820 2188 756 ouvert au nom de la société française ENERGY LY
- Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0196 2253 4624 888 ouvert au nom de la société française JR DISTRIB
- Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0000 2398 4974 454 ouvert au nom de la société française ENERGY LY
- Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0001 3734 4630 704 ouvert au nom de la société française DS-SAP
- Un compte français ayant l'IBAN FR76 3083 3830 0008 1050 8870 144 ouvert au nom de la société française DUERP CONFORME
- Un compte italien ayant l'IBAN IT21 V076 0111 1000 0106 5741 885 ouvert au nom de la société italienne PARADISE SRLS

Elle est aussi utilisée par le site frauduleux

wiseassets-europe.com

- Un compte luxembourgeois ayant l'IBAN LU35 4080 0000 5908 4429 ouvert au nom de la société italienne SWING SRL

La recovery room

Nous avons constaté que les escrocs essaient de faire payer des taxes fantômes avec des arguments au delà du ridicule !!!

En préambule, le français est en dessous de tout ! Phrases mal faites, grammaire et orthographe inconnues... Nous conseillons aux faux VINCENT ZORN de vite retourner ou d'aller à l'école primaire pour acquérir les bases. C'est horrible à lire !

Quand aux arguments, la stupidité la dispute à l'incompétence juridique mais quand on ne sait pas écrire le français...

Le consommateur a 8 jours pour payer après avoir reçu un courrier en AR des impôts mais si ce paiement n'est pas fait, le dossier est transmis à la Banque Centrale Européenne !!!

Le summum ? Il est annoncé un contrôle fiscal en prime !!!

Nous avons là un cumul d'imbécilités rarement vu !!!

Il est même inventé un faux avocat qui envoie lui aussi des messages...

C'est actuellement le record.

SURTOUT NE PANIQUEZ PAS ET NE PAYEZ PAS !

Les informations juridiques

Le site isaloge-investissement.com est inscrit sur la liste noire de l'AMF depuis le 12/06/2026.

https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-noires-et-mises-en-garde

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 80 € aux frais de l'action soit un total de 130 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.